Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT–COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN NOUVELLE CALEDONIE

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD

ARRETE HC / SAS n ° 02 du 22 février 2016

portant désignation des délégués de l'administration au sein des commissions administratives spéciales chargées de la révision de la liste électorale spéciale à l'élection des membres du congrès et des assemblées de province et du tableau annexe des électeurs non admis à participer au scrutin

LE COMMISSAIRE DELEGUE DE LA REPUBLIQUE POUR LA PROVINCE SUD,

VU la loi organique modifiée n° 99- 209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99- 210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code électoral,

VU l'arrêté n° 277/HC/DIRAG/BELP du 28 août 2015 fixant la liste des bureaux de vote dans les communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU l'arrêté du 12 janvier 2015 portant nomination de Monsieur Philippe LAYCURAS en qualité de commissaire délégué de la République pour la province Sud auprès du Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie,

VU l'arrêté HC/DIRAG/BAJC n° 2015/186 du 25 août 2015 portant délégation de signature à M. Philippe LAYCURAS, commissaire délégué de la République pour la province Sud auprès du Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie,

ARRETE

Article 1er : Les personnes ci-dessous désignées sont appelées à siéger au sein des commissions administratives chargées de la révision de la liste électorale spéciale et du tableau annexe, **du 1er mars 2016 au 30 avril 2016 au plus tard,**

	Communes de l'agglomération (Nouméa / Grand Nouméa)
Titulaires	Patrick CREVOISIER
	Caroline DINNE
	Manolita GAY
	Philippe GIRAUD
	Nelie HNANGANYAN
	Lydia JOUANNO-MERCIER
	Sandra LALIE
	Pierrette MALIE
	Marie-Rose RENAUD
	Shylo SAKOUMORY
	Coralie WAGNER
	Autres Communes du périmètre Sud
Titulaires	Chantal BERGHE
	Claudine MAHAULT
	Marie-Rose RENAUD
	Shylo SAKOUMORY
	Fabienne TALON
	Communes de l'agglomération (Nouméa / Grand Nouméa)
Suppléants	Mireille ARNOULD
	Margareth CAZALIS
	Marie CORNET
	Alain FUNEL
	Daniella IMANKERDJO
	Jean-Christophe MADJOEKI
	Camille PEAN
	Jean-Loup ROBERT-TRAËGER
	Martine SUCH-SMEETS
	Janine SOMO

Chacun des délégués de l'administration titulaires ci-dessus désignés, est également désigné suppléant en cas d'absence ou d'empêchement de l'un d'entre eux.

Article 2 : Le secrétaire général du haut-commissariat de République en Nouvelle-Calédonie, le commissaire délégué de la République pour la province Sud sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux maires des communes de la province Sud, aux délégués de l'administration nommés et publié au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.

Le commissaire délégué de la République
pour la province Sud

Philippe LAYCURAS